

Agence de promotion
économique du Canada
atlantique
Rapport sur les résultats
ministériels 2023-2024

L'honorable Gudie Hutchings
Ministre du Développement économique rural
et ministre responsable de l'Agence de
promotion économique du Canada atlantique



Agence de
promotion économique
du Canada atlantique

Atlantic Canada
Opportunities
Agency

Canada 

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre du Développement économique rural et ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, 2024.
N° de catalogue : AC2-9F-PDF
ISSN 2560-9890

Rapport sur les résultats ministériels de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique pour 2023-2024 en un coup d'œil

Un rapport sur les résultats ministériels fournit un compte rendu des réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le [plan ministériel](#) connexe.

- [Vision, mission, raison d'être](#) et [contexte opérationnel](#)
- Plus de renseignements sur les engagements de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) sont offerts dans les lettres de mandat de la [ministre du Développement économique rural et ministre responsable de l'APECA](#) ainsi que de l'ancienne [ministre des Langues officielles et ministre responsable de l'APECA](#).

Principales priorités

Les principales priorités de l'APECA en 2023-2024 étaient les suivantes :

- continuer à tirer parti de son expérience pour alimenter la croissance économique à long terme du Canada atlantique en offrant aux petites et moyennes entreprises (PME), aux écosystèmes et aux collectivités dans les zones urbaines et rurales une aide adaptée à la région et au milieu qui est axée sur la clientèle;
- soutenir une croissance durable et faire progresser la transition vers une économie prospère et propre afin d'atteindre l'objectif de carboneutralité;
- offrir du soutien temporaire ciblé, comme le nouveau Programme pour la croissance du tourisme, au Canada atlantique.

Les efforts de l'APECA ont directement contribué à l'avancement du plan du gouvernement du Canada visant à bâtir une économie qui fonctionne pour tous, comme il est indiqué dans le [Budget de 2023](#), l'[Énoncé économique de l'automne de 2023](#) et le [discours du Trône de 2021](#). Les activités ont complété et soutenu les initiatives fédérales, comme la [Stratégie fédérale de développement durable de 2022-2026](#), le [Plan de réduction des émissions pour 2030](#), le [Plan pour l'innovation et les compétences](#) ainsi que le [Plan pour des emplois durables](#) (plan provisoire). Les activités ont également permis d'appuyer le ministre responsable de l'APECA et ses engagements auprès des Canadiens et Canadiennes de la région de l'Atlantique, des principaux intervenants, de ses collègues fédéraux et des gouvernements provinciaux. Ensemble, les efforts ont contribué à faire progresser les engagements décrits dans la lettre de mandat, notamment promouvoir la création d'emplois et le développement économique à court et à long terme au Canada atlantique et ainsi appuyer l'effort pangouvernemental visant à réduire les émissions, à créer des emplois écologiques et à relever les défis liés au climat auxquels font face les collectivités. Ces efforts ont également fait progresser ses engagements visant à soutenir des initiatives qui appuient les objectifs de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique.

Faits saillants

En 2023-2024, le total des dépenses réelles (y compris les Services internes) de l'APECA était de 478 430 586 \$, et le nombre total d'employés correspondait à 570 équivalents temps plein (y compris les Services internes). Pour obtenir tous les détails sur les dépenses totales et les ressources humaines de l'APECA, consultez la [section Dépenses et ressources humaines](#) du rapport complet.

Un résumé des réalisations de l’APECA en 2023-2024 selon son cadre ministériel des résultats approuvé est présenté ci-dessous. Un cadre ministériel des résultats comprend les responsabilités essentielles d’un ministère, les résultats qu’il prévoit atteindre et les indicateurs de rendement qui permettent de mesurer les progrès menant vers l’atteinte de ces résultats.

Responsabilité essentielle : Développement économique au Canada atlantique

Dépenses réelles : 447 178 438 \$

Ressources humaines réelles : 371

Résultats ministériels atteints

- Les entreprises sont innovantes et en croissance au Canada atlantique.
- Les entreprises investissent dans le développement et la commercialisation de technologies novatrices au Canada atlantique.
- Les collectivités sont diversifiées sur le plan économique au Canada atlantique.

En 2023-2024, au Canada atlantique, l’APECA a continué d’effectuer des investissements adaptés au milieu qui favorisent une économie forte et résiliente. Ces investissements ont soutenu l’élan économique de la région de l’Atlantique et ont permis aux entreprises de continuer à innover et à croître, de créer et d’adopter de nouvelles technologies et de diversifier les économies pour que les collectivités continuent à se renforcer.

Les activités de l’APECA ont appuyé et complété le plan du gouvernement du Canada décrit dans le [Budget de 2023](#) qui vise des investissements qui renforcent l’économie propre du Canada, qui créent des emplois et de la prospérité pour les Canadiens et Canadiennes et qui continuent à favoriser des collectivités fortes et inclusives. C’est en fonction de ces priorités gouvernementales que l’APECA a exécuté ses programmes en mettant un accent renouvelé sur la décarbonisation du réseau du Canada atlantique, ce qui a favorisé l’innovation énergétique et l’écologisation des entreprises; l’appui de l’infrastructure économique stratégique; l’embauche et la formation de la main-d’œuvre de l’avenir; et l’augmentation de la productivité et de la numérisation.

L’avantage de l’appartenance

En décembre 2023, dans le cadre d’un suivi de l’[Indice de dynamisme du Canada atlantique](#), le Forum des politiques publiques a publié un rapport soulignant que l’[avantage de l’appartenance](#), c’est-à-dire le sentiment d’appartenir à une collectivité, est en partie ce qui alimente la croissance exponentielle de la population dans les provinces de l’Atlantique. De plus, une enquête de [Statistique Canada](#) montre que le pourcentage des Canadiens et Canadiennes de la région de l’Atlantique ayant un sentiment d’appartenance à la collectivité locale qui est fort ou très fort s’élevait à 54,5 % l’an dernier, ce qui représente neuf points de pourcentage de plus que celui de l’ensemble du Canada. Il n’est donc pas surprenant que les gens déménagent au Canada atlantique. De plus, l’Indice de dynamisme met en évidence que la croissance de la population au Canada atlantique, de 2015 à 2022, est quatre fois plus importante que la croissance nationale.

Histoires de réussite par résultat ministériel		
Innovation et croissance des entreprises	Technologies novatrices	Collectivités diversifiées
Grâce au soutien de l'APECA, Island Structural Systems [en anglais seulement] a ouvert une usine de fabrication de fermes ultramoderne et entièrement automatisée à l'Île-du-Prince-Édouard. Celle-ci intègre des systèmes de conception et d'ingénierie de pointe permettant la fabrication de produits de toiture et de plancher. Au Nouveau-Brunswick, les solutions de construction uniques de Plaex Building Systems [en anglais seulement] utilisent un matériau composite contenant plus de 90 % de déchets recyclés. L'entreprise a investi dans des installations et de l'équipement de fabrication dans le cadre de son plan de croissance stratégique, qui comprend la collaboration avec les collectivités locales des Premières Nations.	Shoreline Aggregates [en anglais seulement], qui produit des granulats sur mesure, a tiré profit du soutien de l'APECA pour se procurer de l'équipement de pointe et ainsi améliorer son efficacité dans ses installations de production et d'exportation près de Baie Verte, à Terre-Neuve-et-Labrador. L'équipement a permis de pourvoir en électricité les activités visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à améliorer l'efficacité de la production.	Summer Street Industries [en anglais seulement] à New Glasgow, en Nouvelle-Écosse, construit une serre géothermique à trois aires et utilisable durant toutes les saisons. Celle-ci répond aux normes d'accessibilité universelles de façon à accroître les services d'embauche et à améliorer les relations avec la communauté des petites entreprises locales. Grâce au soutien de l'APECA, les aliments cultivés dans l'installation seront vendus localement et contribueront également à la banque alimentaire locale afin d'accroître la sécurité alimentaire dans la région.

L'Agence a appuyé la ministre responsable de l'APECA dans la réalisation des engagements énoncés dans sa lettre de mandat ministériel, ainsi que dans la réalisation de ses engagements à l'égard des gens du Canada atlantique, des principaux intervenants, des collègues fédéraux et des gouvernements provinciaux :

Promouvoir la création d'emplois et le développement économique à court et à long terme au Canada atlantique de façon à appuyer l'effort pangouvernemental visant à réduire les émissions, à créer des emplois écologiques et à relever les défis liés au climat auxquels font face les collectivités.

L'Agence a soutenu la croissance durable et à long terme dans les zones urbaines et rurales au moyen d'initiatives de développement économique, en aidant les PME à accéder au financement et en investissant dans l'infrastructure locale nécessaire à la croissance de ces collectivités. Ce travail a également soutenu la diversification économique locale et régionale : du soutien a été offert à des groupes sous-représentés, et des changements ont été apportés à la façon dont nous alimentons notre économie et nos collectivités.

En 2023-2024, l'Agence a directement soutenu le développement économique lorsqu'elle a versé 396,8 millions de dollars à 2 470 projets, ce qui aurait permis la création et le maintien de plus de 7 400 emplois. De cet investissement de près de 400 millions de dollars, et grâce en grande partie à l'importante présence et à l'expertise de l'APECA dans la région, environ la moitié des projets et des dépenses ont été investis dans les collectivités rurales; près de 10 % de ces projets (232) ont dépensé

57,4 millions de dollars sur les objectifs de croissance propre afin d'aider les PME et les collectivités à écologiser leurs activités et à réduire leur empreinte écologique; et finalement, les initiatives ciblées et temporaires¹ représentaient près de 30 % des projets (734). Les dépenses de celles-ci s'élevaient à 141,9 millions de dollars et elles ont permis de créer et de maintenir 2 279 emplois. L'Agence a mis en œuvre le nouveau [Programme pour la croissance du tourisme](#) temporaire, qui a été conçu pour promouvoir la diversification de l'offre touristique. L'APECA a aussi mené à terme des initiatives temporaires conçues pour soutenir la reprise économique après la pandémie et pour aider ceux qui ont été durement touchés par l'ouragan Fiona et par les perturbations de l'industrie de la pomme de terre de l'Île-du-Prince-Édouard. L'Agence les a aidés à se reconstruire et à devenir plus résilients aux changements climatiques et à l'évolution des conditions commerciales.

Les investissements et le travail de l'APECA ont également permis de soutenir les priorités nationales et régionales en lien avec la réconciliation autochtone, les groupes sous-représentés et les communautés de langue officielle en situation minoritaire au moyen de l'exécution de programmes qui ont comblé des écarts afin que toutes les PME, les collectivités et les organisations puissent croître et saisir de nouvelles occasions.

L'Agence a également appuyé les objectifs du gouvernement du Canada, soit promouvoir une économie plus écologique et plus durable. La durabilité a été un principe directeur important pour l'Agence lorsqu'elle examinait de nouvelles occasions de croissance et des mesures d'atténuation des incidences découlant de la transition d'une industrie à une économie plus propre. Par exemple, par l'intermédiaire du Fonds d'infrastructure de l'Initiative canadienne pour la transition du charbon (ICTC), l'APECA a investi 11,4 millions de dollars dans 21 projets, et ces derniers ont permis à huit collectivités de diversifier leur économie. De plus, un examen interne indépendant de l'ICTC et du Fonds d'infrastructure de l'ICTC a établi que grâce à sa présence locale, à ses connaissances approfondies de l'économie locale et à ses relations avec les intervenants, l'APECA a fait des investissements ciblés qui répondaient aux besoins particuliers des collectivités touchées en ce qui concerne la diversification de leur économie et l'abandon de la consommation d'électricité à partir de charbon, et finalement l'élimination progressive de la production d'électricité à partir de charbon qui suivra. Ces investissements écologiques et bien d'autres sont décrits dans la [Stratégie ministérielle de développement durable de 2023 à 2027](#) de l'Agence. Publiée en 2023-2024, cette stratégie présente la vision et les objectifs de l'APECA en lien avec les objectifs de développement durable du gouvernement du Canada, notamment le travail important réalisé pour soutenir la croissance économique.

Soutien des initiatives qui font progresser les objectifs de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique

En 2023-2024, l'Agence a soutenu la ministre responsable de l'APECA ainsi que d'autres ministres fédéraux de la région de l'Atlantique lorsqu'ils travaillaient avec le Comité de direction de la [Stratégie de](#)

¹ Les initiatives prises en compte pour ce calcul sont les suivantes :

Initiative de relance régionale de l'aérospatiale, Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires, Fonds canadien de revitalisation des communautés, Initiative canadienne de transition pour l'industrie du charbon – Fonds d'infrastructure, Fonds pour les expériences canadiennes, Fonds de rétablissement de l'ouragan Fiona, Fonds pour l'emploi et la croissance, Initiative pour la stabilisation et l'innovation dans le secteur de la pomme de terre, Redécouvrir nos centres-villes, Programme pour la croissance du tourisme, et Fonds d'aide au tourisme.

[croissance pour l'Atlantique](#) afin de renouveler les [priorités de la Stratégie](#). Les priorités renouvelées consistent à utiliser la croissance de la population pour renforcer la main-d'œuvre, favoriser une production accrue et la concurrence et soutenir la transition vers une économie écologique.

En ce qui concerne la croissance démographique et le renforcement de la main-d'œuvre, à la suite d'une réunion des ministres du gouvernement fédéral et des provinces de l'Atlantique responsables du logement, l'APECA a collaboré avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse dans son rôle de coordination avec les trois autres provinces de la région de l'Atlantique pour créer une [approche collaborative panatlantique sur l'innovation en construction de logements](#) visant à accueillir l'afflux de la population.

Pour ce qui est de favoriser la production accrue et la concurrence, l'APECA a collaboré de près avec le groupe de travail de la région de l'Atlantique sur le transport aérien régional du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique, un groupe qui examine des mesures précises visant à relever les défis régionaux en matière d'accès au transport aérien. Dans le but d'aider les PME à diversifier et à élargir leurs marchés, la [Stratégie renouvelée de croissance du commerce et des investissements en Atlantique pour 2023-2027](#) a prévu un engagement total de 20 millions de dollars pour saisir les occasions d'affaires internationales et attirer les investissements étrangers. En 2023-2024, l'[Accord sur la croissance du commerce et des investissements en Atlantique](#) a investi 2,8 millions de dollars dans 23 projets. De plus, l'APECA a consacré près de 17 millions de dollars à 267 projets liés au commerce et à l'investissement afin d'augmenter le nombre d'exportateurs et de ventes à l'exportation et d'attirer des investissements directs étrangers.

Pour faire progresser la transition vers une économie écologique, l'APECA a travaillé avec Ressources naturelles Canada et les provinces de l'Atlantique à l'avancement de l'innovation énergétique et de l'initiative de la [boucle de l'Atlantique modifiée](#), ce qui permettrait de relier les surplus d'énergie propre aux régions qui éliminent progressivement le charbon, et du même coup qui transforment la façon dont l'économie et les collectivités du Canada atlantique sont alimentées. L'Agence a également appuyé le travail des tables régionales sur l'énergie et les ressources des provinces de l'Atlantique, et plus particulièrement le [Cadre de collaboration entre le gouvernement du Canada, dirigé par Ressources naturelles Canada, et le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador](#), en vue d'accélérer la transition de la région vers la carboneutralité d'ici 2050.

De plus, dans le cadre de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique, l'[Entente sur le tourisme dans la région de l'Atlantique pour 2023-2028](#) a été renouvelée, ce qui représente un investissement de 30 millions de dollars sur une période de quatre ans et demi. Cela renforcera les engagements des gouvernements fédéraux et provinciaux visant la collaboration avec les industries afin de renforcer le secteur du tourisme dans la région de l'Atlantique et faire de la région une destination de choix à l'échelle mondiale, ce qui permettra de créer plus d'emploi et de donner un coup de pouce aux petites entreprises.

Plus de renseignements sur le développement économique au Canada atlantique sont accessibles à la section « [Résultats : Nos réalisations](#) » du rapport complet sur les résultats ministériels.

Rapport sur les résultats ministériels 2023-2024 de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique

Sur cette page

- [Message de la ministre](#)
- [Résultats : Nos réalisations](#)
 - [Responsabilité essentielle : Le développement économique au Canada atlantique](#)
 - [Services internes](#)
- [Dépenses et ressources humaines](#)
 - [Dépenses](#)
 - [Financement](#)
 - [Faits saillants des états financiers](#)
 - [Ressources humaines](#)
- [Renseignements ministériels](#)
- [Tableaux de renseignements supplémentaires](#)
- [Dépenses fiscales fédérales](#)
- [Définitions](#)

Message de la ministre

Le vent souffle dans nos voiles. Il s'agit là d'une phrase que nous entendons souvent lorsque nous parlons du dynamisme au Canada atlantique.

Pour naviguer, il faut être prêt à saisir les occasions nouvelles et à profiter des vents favorables. Il en va de même pour le développement économique. Au cours de la dernière année, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) a maintenu sa promesse d'être un catalyseur de la croissance économique et de la prospérité pour notre région. En 2023-2024, l'APECA a investi 396,8 millions de dollars dans 2 470 projets, soutenant environ 7 400 emplois au Canada atlantique.

Conformément à notre engagement à l'égard de la réconciliation et de la vitalité continue des communautés autochtones, l'APECA a investi dans 110 projets de développement économique autochtone, renforçant et favorisant ainsi la création d'emplois, la croissance et les occasions d'affaires.

Pour garantir que notre région demeure concurrentielle et prospère dans un monde qui évolue rapidement, nous priorisons la réussite à long terme dans des domaines stratégiques, notamment une croissance économique propre et inclusive, le soutien des infrastructures, la mise en place et l'attraction de la main-d'œuvre de demain, ainsi qu'une augmentation de la productivité, grâce au recours à la technologie nouvelle et à la numérisation. De l'investissement total effectué par l'APECA en 2023-2024, les efforts ciblés ont donné lieu à un investissement de 141,9 millions de dollars dans des initiatives visant 734 projets, permettant le maintien ou la création d'environ 2 280 emplois.

Le travail que nous avons accompli dans le cadre de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique a abouti au renouvellement de l'Entente sur le tourisme dans la région de l'Atlantique, conclu en 2023-2024. Ce partenariat novateur avec des intervenants clés positionnera notre région en tant que destination incontournable sur le marché mondial du tourisme, qui est très concurrentiel, et attirera davantage de visiteurs dans nos collectivités.

L'incidence de l'APECA, qui continue à s'efforcer d'être un leader en matière de collaboration et de partenariat, ne peut être sous-estimée. En moyenne, pour chaque dollar investi par l'Agence, 1,13 dollar supplémentaire a été injecté sous forme de financement des partenaires.

Le dynamisme au Canada atlantique est évident. Avec le vent dans les voiles, le moment est venu de saisir les occasions ainsi que de soutenir les gens, les collectivités et les entreprises qui font du Canada atlantique l'un des meilleurs endroits au monde où vivre et faire croître une entreprise.

Je suis ravie de présenter le Rapport sur les résultats ministériels 2023-2024 de l'APECA et je vous encourage à prendre connaissance des réalisations de l'APECA et du succès durable dans le secteur du développement économique du Canada atlantique.



L'honorable Gudie Hutchings

Ministre du Développement
économique rural et ministre
responsable de l'Agence de
promotion économique du Canada
atlantique

Résultats : Nos réalisations

Responsabilités essentielles et Services internes

- [Responsabilité essentielle : Le développement économique au Canada atlantique](#)
- [Services internes](#)

Responsabilité essentielle : Le développement économique au Canada atlantique

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Progrès à l'égard des résultats](#)
- [Principaux risques](#)
- [Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus](#)
- [Priorités pangouvernementales connexes](#)
- [Répertoire des programmes](#)

Description

L'APECA favorise la croissance économique, la création de richesse et la prospérité économique au Canada atlantique au moyen d'une croissance propre et inclusive en misant sur les avantages concurrentiels de la région. Elle appuie la croissance des petites et moyennes entreprises (PME) en leur offrant une aide financière directe ou indirecte par l'intermédiaire d'organismes de soutien aux entreprises. Les PME innovent davantage en adoptant de nouvelles technologies et de nouveaux procédés, ainsi qu'en explorant de nouvelles possibilités d'expansion et de diversification des marchés afin de soutenir la concurrence et de réussir sur le marché international.

Progrès à l'égard des résultats

La présente section fournit des détails sur la façon dont l'Agence a obtenu les résultats et atteint les objectifs relatifs à la responsabilité essentielle de **développement économique au Canada atlantique**. Les détails sont présentés par résultat ministériel.

Tableau 1 : Cibles et résultats relativement au développement économique au Canada atlantique

Le tableau 1 fournit un résumé des cibles et des résultats réels pour chaque indicateur ayant trait aux résultats liés au **développement économique au Canada atlantique**.

Les entreprises sont innovantes et en croissance au Canada

Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte des cibles	Résultats réels
Nombre d'entreprises à forte croissance au Canada atlantique	600	31 mars 2024	2021-2022 : 660 (2019) 2022-2023 : 590 (2020) 2023-2024 : 820 (2021)
Valeur des exportations de biens (en dollars) du Canada atlantique	33 milliards de dollars	31 mars 2024	2021-2022 : 33,3 milliards de dollars (2021)

Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte des cibles	Résultats réels
			2022-2023 : 41,9 milliards de dollars (2022) 2023-2024 : 38,9 milliards de dollars (2023)
Valeur des exportations de technologies propres (en dollars) du Canada atlantique ²	740 millions de dollars	31 mars 2024	2021-2022 : 458 millions de dollars (2020) 2022-2023 : 663 millions de dollars (2021) 2023-2024 : 895 millions de dollars (2022)
Taux de croissance des revenus des entreprises soutenues par les programmes de l'APECA ³	7,0 %	31 mars 2024	2021-2022 : 6,9 % (2015-2020, excl. 2018) 2022-2023 : 8,1 % (2016-2021, excl. 2018) 2023-2024 : 6,8 % (2017-2022, excl. 2018)

Les entreprises investissent dans le développement et la commercialisation de technologies novatrices au Canada atlantique

Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte des cibles	Résultats réels
Valeur des dépenses en recherche-développement (en dollars) des entreprises qui reçoivent du financement des programmes de l'APECA ⁴	88 millions de dollars	31 mars 2024	2021-2022 : 93,7 millions de dollars (2015-2019) 2022-2023 : 104,7 millions de dollars (2016-2020) 2023-2024 : 103,6 millions de dollars (2017-2021)
Pourcentage d'entreprises collaborant avec des établissements d'enseignement supérieur au Canada atlantique	16,0 %	31 mars 2024	2021-2022 : Non disponible (2021) ⁵ 2022-2023 : Non disponible (2021) ⁶ 2023-2024 : 12,0 % (2019-2020)

² Total préliminaire de Statistique Canada. Il s'agit des technologies propres exportées par les entreprises de tous les secteurs.

³ Une moyenne sur cinq ans est utilisée. Statistique Canada n'a pas publié de données pour 2018.

⁴ Une moyenne sur cinq ans est utilisée. Statistique Canada a revu les données historiques, et les résultats antérieurs sont mis à jour en conséquence.

⁵ Statistique Canada n'a pas publié de données au cours de cette période de référence.

⁶ Statistique Canada n'a pas publié de données au cours de cette période de référence.

Les collectivités sont diversifiées sur le plan économique au Canada atlantique

Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte des cibles	Résultats réels
Pourcentage de PME du Canada atlantique dont les propriétaires sont majoritairement des femmes, des Autochtones, des jeunes ⁷ , des membres de minorités visibles ou des personnes en situation de handicap	17,0 % (femmes) 1,0 % (Autochtones) 10,0 % (jeunes) 4,0 % (membres de minorités visibles) 1,0 % (personnes en situation de handicap)	31 mars 2024	2021-2022 : 16,7 % (femmes) 0,4 % (Autochtones) 9,0 % (jeunes) 2,9 % (membres de minorités visibles) 1,2 % (personnes en situation de handicap) (2020) 2022-2023 : Non disponible ⁸ 2023-2024 : Non disponible ⁹
Pourcentage de postes professionnels, scientifiques et technologiques dans l'économie du Canada	33,0 %	31 mars 2024	2021-2022 : 33,7 % (2021) 2022-2023 : 32,9 % (2022) 2023-2024 : 33,2 % (2023)
Effet de levier pour chaque dollar investi par l'APECA dans des projets communautaires	1,00 \$ pour chaque dollar investi par l'APECA	31 mars 2024	2021-2022 : 1,02 \$ (2021-2022) 2022-2023 : 1,98 \$ (2022-2023) 2023-2024 : 0,88 \$ (2023-2024)

Des renseignements supplémentaires sur [les résultats détaillés et les données sur le rendement](#) pour le répertoire des programmes de l'APECA figurent dans l'InfoBase du gouvernement du Canada (GC).

Renseignements sur les résultats

La section suivante décrit les résultats obtenus relativement à la responsabilité essentielle du *développement économique au Canada atlantique* en 2023-2024 en les comparant aux résultats prévus dans le [plan ministériel](#) de l'APECA pour l'exercice.

En 2023-2024, l'APECA a continué d'offrir des programmes ciblés et courants en temps opportun et de façon efficace, adaptée et inclusive. Elle a utilisé ses programmes pour effectuer des investissements pouvant aider la population du Canada atlantique à surmonter les perturbations économiques, à saisir les possibilités économiques découlant de la transition mondiale vers la carboneutralité et à prospérer grâce à des emplois bien rémunérés. Les investissements et le financement ont soutenu les PME dans

⁷ Moins de 40 ans.

⁸ Statistique Canada n'a pas publié de données au cours de cet exercice financier.

⁹ Statistique Canada n'a pas publié de données au cours de cet exercice financier.

leur quête de croissance et d'adoption de technologies nouvelles et propres alors qu'elles démarraient, développaient de nouveaux marchés ou devenaient plus productives, durables et inclusives. Ces efforts ont également soutenu le développement économique dans les collectivités de toutes tailles pour les aider à progresser et à diversifier leur économie afin que les emplois demeurent à proximité de leur foyer.

Comme il est décrit dans l'[Énoncé économique de l'automne 2023](#), l'économie du Canada est demeurée résiliente, tandis que les coûts de logement sont demeurés élevés et que des mesures ont été prises pour lutter contre l'inflation. Pourtant, un récent rapport du Conseil économique de l'Atlantique estime que les investissements dans des projets d'envergure au Canada atlantique, soutenus par l'augmentation démographique et la transition vers les énergies renouvelables, augmenteraient de 11 % pour atteindre 16,5 milliards de dollars en 2024¹⁰. Le Canada atlantique continue à se démarquer dans l'espace d'innovation maritime, se classant au huitième rang parmi les dix meilleurs écosystèmes des entreprises en démarrage de l'économie bleue et figurant parmi les cinq meilleurs en Amérique du Nord en ce qui a trait aux « écosystèmes de l'économie bleue par région et par écosystèmes à surveiller¹¹ ».

C'est avec cet encouragement que l'APECA continue à soutenir la croissance, tout en cherchant à stimuler la compétitivité grâce à des investissements ciblant des secteurs stratégiques tels que l'alimentation, les océans, l'aquaculture, les technologies propres et le tourisme, tout en soutenant la fabrication de pointe, l'écosystème d'entreprises en démarrage, ainsi que les exportations. Dans un sondage mené auprès des clients de l'APECA au cours d'une [évaluation du Programme de croissance économique régionale par l'innovation](#) (CERI), environ 95 % des répondants ont affirmé¹² qu'en plus d'être adapté aux besoins de la région, il existe un besoin continu pour le programme. L'évaluation du CERI a également révélé, à l'échelle nationale, que le programme aide les entreprises du Canada à surmonter les principaux obstacles auxquels elles sont confrontées, soit l'accès à la main-d'œuvre, l'accès au financement et les coûts élevés des affaires, afin de maximiser ses avantages pour les régions.

Par l'intermédiaire de ses programmes, l'APECA a investi un total de 396,8 millions de dollars dans 2 470 projets, contribuant à maintenir ou à créer environ 7 400 emplois dans la région. Ces investissements ont permis d'obtenir en moyenne 1,13 dollar de financement de la part de partenaires pour chaque dollar approuvé par l'APECA. Les programmes réguliers ont soutenu 1 736 projets et environ 5 100 emplois avec 254,9 millions de dollars de dépenses, alors que les initiatives ciblées et temporaires ont investi 141,9 millions de dollars dans 734 projets qui ont permis de créer ou de maintenir environ 2 280 emplois. Le soutien ciblé comprenait les éléments suivants : le [Programme pour la croissance du tourisme](#), une nouvelle initiative nationale sur trois ans qui incorpore treize projets ayant reçu un financement de 703 667 dollars pour développer les produits et les expériences touristiques locaux qui positionnent le Canada atlantique comme destination de choix pour les voyageurs nationaux et internationaux tout au long de l'année; la mise en œuvre continue du [Fonds pour l'écosystème du Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires](#) (2,6 millions de dollars en investissements dans deux projets); le [Fonds d'infrastructure de l'Initiative canadienne de transition pour l'industrie du charbon](#) (Fonds d'infrastructure de l'ICTC) (11,4 millions de dollars en investissements dans 21 projets); le [Fonds pour les expériences canadiennes](#) (243 117 dollars en investissement dans deux projets); et l'élimination progressive des initiatives de relance et de

¹⁰ Conseil économique de l'Atlantique, perspectives d'investissement ATLANTIC (14 mai 2024).

¹¹ Startup Genome « The Global Startup Ecosystem Report: Climatech Edition ».

¹² Les répondants sont tout à fait en accord ou en accord.

rétablissement économique telles que l'[Initiative de relance régionale de l'aérospatiale](#) (7,9 millions de dollars en investissements dans douze projets), le [Fonds canadien de revitalisation des communautés](#) (19,7 millions de dollars en investissements dans 261 projets), le [Fonds de rétablissement de l'ouragan Fiona](#) (68,3 millions de dollars en investissements dans 155 projets), le [Fonds pour l'emploi et la croissance](#) (11,6 millions de dollars en investissements dans 69 projets), l'[Initiative pour la stabilisation et l'innovation dans le secteur de la pomme de terre de l'île-du-Prince-Édouard](#) (11,2 millions de dollars en investissements dans 28 projets), et le [Fonds d'aide au tourisme](#) (8,2 millions de dollars en investissements dans 171 projets).

Les projets ont été élaborés et mis en œuvre en collaboration avec des entreprises de la région de l'Atlantique, des intervenants communautaires et des organismes de soutien aux entreprises comme les [Corporations au bénéfice du développement communautaire](#) (CBDC). L'APECA a joué un rôle important d'orientation et de défense des intérêts auprès d'autres ministères fédéraux, des quatre gouvernements provinciaux du Canada atlantique et de divers intervenants, le cas échéant, afin d'améliorer l'accès aux investissements fédéraux pour les entreprises et les collectivités de la région de l'Atlantique. Les fonctionnaires de l'APECA ont collaboré avec des partenaires pour veiller à ce que les mesures de soutien à court terme soient complémentaires dans des secteurs tels que le perfectionnement des compétences et la main-d'œuvre, y compris l'immigration et la transition vers une économie verte.

L'APECA a fait progresser ses trois résultats ministériels par l'intermédiaire des initiatives, des activités et des mesures suivantes¹³.

Résultat ministériel 1 : les entreprises sont innovantes et en croissance au Canada atlantique

L'APECA a collaboré avec des PME dans le but de tirer profit des capacités et des forces du secteur, de développer et de diversifier les marchés et de favoriser la croissance de leurs entreprises.

Résultats obtenus

- L'APECA a appuyé 1 263 projets dans le cadre de la croissance des entreprises et des activités de commerce et d'investissement, ce qui revient à un investissement de 198,1 millions de dollars.
- L'APECA a aidé des entreprises à diverses étapes de développement, depuis le démarrage jusqu'à la forte croissance, à adapter leurs activités pour accélérer leur croissance et leur expansion, ainsi qu'à améliorer leurs chaînes d'approvisionnement, leur productivité et leur compétitivité, tant sur les marchés nationaux qu'internationaux. En 2023-2024, les clients de l'APECA¹⁴ ont continué d'investir dans l'amélioration de la productivité et ont donné de la formation d'appoint au personnel pour soutenir les débouchés commerciaux et le développement de produits. Entre 2016 et 2021, les clients de l'APECA ont fait mieux que leurs homologues sur les éléments suivants¹⁵ :
 - hausse de la productivité de 2,5 % par année en :

¹³ Les résultats du Programme de recherche stratégique et de mobilisation de l'APECA sont considérés séparément des trois résultats ministériels; par conséquent, les dépenses liées au Programme sont incluses dans les dépenses totales de l'APECA, mais pas dans les résultats des programmes individuels. En 2023-2024, les dépenses du programme s'élevaient à 6,4 millions de dollars.

¹⁴ Source : APECA, recherches internes.

¹⁵ Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés; calculs par l'APECA.

- augmentant leurs ventes de 5,8 % par année en moyenne, contre 3,3 % pour les entreprises non-clientes comparables;
 - augmentant l'emploi à un taux moyen de 3,2 %, contre -0,1 % pour les entreprises non-clientes comparables.
- L'APECA a aidé les PME du Canada atlantique à accélérer la numérisation et à utiliser des technologies transformatrices, afin d'assurer que les entreprises aient la capacité de mettre en œuvre des solutions de fabrication de pointe novatrices et qu'elles soient outillées et résilientes en fonction de l'évolution des conditions du marché. Cette transformation comprend notamment le recours accru au commerce électronique pour faciliter les opérations commerciales, mieux répondre à la demande des consommateurs, générer des ventes supplémentaires et accroître l'efficacité. Grâce au Projet pilote d'accélération du numérique, qui s'est déroulé de 2021 aux premiers mois de 2024, l'APECA a investi un total de 7,5 millions de dollars dans 189 projets.
- Malgré les perturbations économiques, l'APECA a été en mesure de soutenir la croissance des PME grâce aux exportations dans des secteurs industriels clés comme les fruits de mer. Entre 2016 et 2021, les clients de l'APECA ont accru leurs exportations de 9,6 % par année en moyenne, comparé à 4,5 % pour les entreprises non-clientes comparables¹⁶. L'accord renouvelé de la [Stratégie de croissance du commerce et des investissements en Atlantique \(2023-2027\)](#) prévoit un engagement total de 20 millions de dollars pour saisir les occasions d'affaires internationales et attirer les investissements étrangers. En 2023-2024, dans le cadre de l'Accord sur la croissance du commerce et des investissements en Atlantique 2,8 millions de dollars ont été investis dans 23 projets.
- L'[Entente sur le tourisme dans la région de l'Atlantique](#), une initiative de collaboration entre le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et l'industrie qui existe depuis plus de 30 ans, a été renouvelée pour un montant de 30 millions de dollars sur quatre ans et demi, et continue à soutenir activement le secteur du tourisme au Canada atlantique. En 2023, le [Programme pour la croissance du tourisme](#), qui est d'une durée de trois ans et qui constitue un élément essentiel de la nouvelle [Stratégie fédérale pour la croissance du tourisme](#), est allé au-delà de la relance afin de profiter des occasions de créer des produits et des expériences de tourisme local adaptés à toutes les saisons. De plus, environ 15 % des fonds du programme sont consacrés aux initiatives de tourisme dirigées par les Autochtones.
- L'APECA a aidé des PME à accélérer leur croissance. Entre 2016 et 2021, le nombre d'entreprises à forte croissance¹⁷ ayant reçu de l'aide de l'APECA a augmenté de 46,9 % annuellement¹⁸. Douze entreprises du Canada atlantique ont mis à profit leurs plans de croissance dans le cadre du [Service de croissance accélérée](#), menant ainsi le total à 151 entreprises depuis la création de celui-ci. Des activités menées au Canada atlantique par l'APECA avec la participation d'autres

¹⁶ Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés; calculs par l'APECA.

¹⁷ Les entreprises à forte croissance, par nombre d'employés (ou par revenu), sont des entreprises avec une croissance moyenne annuelle par nombre d'employés (ou de revenu) de plus de 20 % sur une période de trois ans et qui ont au moins dix employés au début de la période d'observation.

¹⁸ Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés; calculs par l'APECA.

organismes fédéraux et provinciaux ont contribué à créer à un bassin de clients ayant un fort potentiel de croissance et à leur offrir un soutien ciblé en matière de ventes et d'exportation.

- L'APECA encourage la participation des entreprises du Canada atlantique dans les industries d'énergie émergentes, telles que l'hydrogène, l'énergie éolienne extracôtière, le stockage énergétique et les petits réacteurs modulaires. Par exemple, l'APECA a collaboré étroitement avec le ministère des Ressources naturelles pour promouvoir les débouchés rendus possibles par l'Alliance Canada-Allemagne pour l'hydrogène, notamment en permettant aux entreprises du Canada atlantique et aux Premières Nations d'être représentées lors de la conférence Canada-Allemagne des producteurs-exploitants d'hydrogène et d'ammoniac à Hambourg, en mars 2024.
- L'APECA a également soutenu les entreprises du secteur traditionnel de l'énergie du Canada atlantique et les collectivités, grâce au Fonds d'infrastructure de l'ICTC, pendant leur transition vers un avenir à faible émission de carbone.
- L'APECA a placé les entreprises du Canada atlantique dans une position favorable pour tirer parti des principaux marchés publics de la Garde côtière canadienne et de la Défense dans le cadre de la [Politique des retombées industrielles et technologiques](#) du Canada, en favorisant les partenariats entre les intervenants régionaux et les entreprises mondiales des secteurs de l'aérospatiale et de la défense. L'APECA a répondu à 20 demandes de capacité et a participé à douze évaluations d'offres. Elle a organisé plus de 330 réunions interentreprises dans le cadre de dix événements commerciaux internationaux et nationaux importants, en plus d'avoir organisé six tournées régionales pour soutenir et promouvoir les entreprises du Canada atlantique.

Soutien à l'action de l'APECA : histoires de réussite	
L'entreprise Instrumar Limited [en anglais seulement], de Terre-Neuve-et-Labrador, développe des systèmes de surveillance en temps réel à l'aide de capteurs pour les fabricants de fibre synthétique. L'APECA a aidé à accélérer son expansion internationale afin d'offrir ses technologies innovantes à plus d'entreprises.	L'entreprise Oberland Agriscience [en anglais seulement], de la Nouvelle-Écosse, transforme les déchets organiques en produits protéiques de grande valeur, servant d'aliments aquacoles ainsi que de produits alimentaires pour le bétail et les animaux de compagnie. Grâce au soutien de l'APECA, elle a construit une nouvelle installation commerciale qui transformera jusqu'à 40 tonnes de déchets organiques quotidiennement en produits utilisables.
L'entreprise Prince Edward Island BioAlliance [en anglais seulement] a pris en charge la création et la croissance d'entreprises de bioscience novatrice au Canada atlantique en fournissant des services de commercialisation, d'exportation et de mentorat spécialisés aux entreprises de tout stade de cycle de vie commerciale.	Pour favoriser sa croissance, l'entreprise Bulletproof , du Nouveau-Brunswick, met l'accent sur le perfectionnement de la formation des employés et le service à la clientèle, tout en fournissant des spécialistes en TI, des services et de l'orientation aux petites et grandes entreprises alors qu'elle prend de l'expansion et s'adapte aux besoins complexes actuels en TI, en cybersécurité et en conformité.

Résultat ministériel 2 : les entreprises investissent dans le développement et la commercialisation des technologies novatrices au Canada atlantique

L'APECA appuie les entreprises qui investissent dans de nouvelles technologies pour perfectionner leur efficacité, leur productivité, leur compétitivité et leur croissance. Cela a été possible grâce aux programmes clés tels que le Programme de croissance économique régionale par l'innovation, qui offre un soutien particulier aux entreprises dirigées par des personnes noires.

Résultats obtenus

- L'APECA a jeté les bases pour inciter davantage d'entreprises du Canada atlantique à investir en recherche-développement, afin d'accroître la productivité et la capacité d'innovation, d'aider à créer des solutions qui aident les industries à surmonter certains des plus importants défis sectoriels et pour nouer des partenariats entre innovateurs afin de faire progresser le commerce. L'APECA a soutenu 226 projets grâce à des investissements de 56,3 millions de dollars dans ses activités liées aux écosystèmes d'innovation, aux activités de recherche-développement et à la commercialisation. Entre 2017 et 2021, les clients de l'APECA ont consacré 103,6 millions de dollars de leurs revenus à des projets de recherche-développement.
- L'APECA a déployé des efforts pour établir, faire croître et entretenir des écosystèmes régionaux inclusifs qui soutiennent les besoins des entreprises et favorisent un climat entrepreneurial propice à l'innovation, à la croissance et à la compétitivité, en convoquant les intervenants des écosystèmes d'innovation. Entre 2019 et 2022, le pourcentage d'entreprises collaborant avec des établissements d'enseignement supérieur s'élevait à 17,6 %.
- L'APECA a facilité la collaboration entre les accélérateurs et incubateurs d'entreprises des régions et a accru la visibilité nationale de l'écosystème, notamment par le soutien financier pour établir [Startup Atlantic](#). Ce réseau de soutien et la marque des accélérateurs et incubateurs d'entreprises aident à combler les lacunes dans l'écosystème du Canada atlantique, à créer des occasions de réseautage pour les jeunes entreprises, à obtenir de précieux renseignements et à accéder au capital. En plus d'aider les jeunes entreprises par l'intermédiaire des accélérateurs et incubateurs d'entreprises, l'APECA a offert un soutien direct à 84 jeunes entreprises uniques en 2023-2024.
- L'APECA a investi dans l'écologisation des entreprises du Canada atlantique en appuyant l'adaptation, l'adoption et la création de nouvelles technologies, l'optimisation des déchets, l'adoption de sources d'énergie propre, ainsi que la décarbonisation de secteurs clés. Par exemple, les fabricants de divers secteurs ont bénéficié du soutien de l'APECA pour ajouter de l'équipement automatisé afin d'améliorer la productivité et de réduire les déchets.
- Les activités de l'APECA ont tiré profit du potentiel considérable de la région (l'énergie renouvelable, l'électrification et l'efficacité énergétique) et aidé les PME à s'adapter à l'évolution des marchés et à la dynamique technologique de la transition énergétique mondiale. Celles-ci comprenaient le soutien de la capacité des PME à augmenter leur efficacité énergétique, à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à accroître leur compétitivité sur le marché mondial.
- L'APECA a fait la promotion de l'avancement des innovations énergétiques, y compris les petits réacteurs modulaires, l'hydrogène et l'[initiative de la boucle de l'Atlantique modifiée](#), pour

acheminer les surplus d'énergie propre vers les régions qui délaissent le charbon et transforment la façon dont l'économie du Canada atlantique est alimentée.

Soutien à l'action de l'APECA : histoires de réussite	
L'entreprise Bluefield Seeding Solutions [en anglais seulement], de l'Île-du-Prince-Édouard, innove dans l'industrie de la pomme de terre, grâce à un système qui permet la plantation précise et l'optimisation des conditions de croissance. Ce système réduit la quantité d'engrais et de pesticides utilisés, tout en améliorant le rendement et la qualité de la culture.	L'entreprise du Nouveau-Brunswick Dizolve [en anglais seulement], fabrique des bandes de nettoyage biodégradables, comme le détergent à lessive. Afin de répondre à la demande, l'entreprise investit dans des équipements qui augmentent la capacité de production et réduit les déchets, tout en protégeant la chaîne d'approvisionnement.
La mission de l'entreprise MIMOSA Diagnostic [en anglais seulement], de la Nouvelle-Écosse, est de fournir une technologie d'imagerie de la santé des tissus afin de stimuler l'équité dans les soins de santé. Pour ce faire, elle a développé un soin novateur aux patients grâce à son outil de poche permettant de détecter les lésions cutanées, telles que les plaies de décubitus, avant même la formation de lésions. L'entreprise a commencé à vendre son produit à des utilisateurs précoces aux États-Unis.	L'entreprise de Terre-Neuve-et-Labrador Duxion Motors [en anglais seulement], qui se spécialise dans les systèmes de propulsion d'aéronefs et de navires qui réduisent les émissions de carbone, développe et commercialise une technologie de propulsion par réaction électrique dans le secteur aérospatial.

Résultat ministériel 3 : les collectivités sont diversifiées sur le plan économique au Canada atlantique

L'APECA investira dans la croissance inclusive, appuiera le démarrage et la croissance de PME et investira dans la capacité des communautés à prévoir, à attirer, à embaucher et à maintenir en poste les talents spécialisés nécessaires pour appuyer une économie propre et durable.

Résultats obtenus

- Grâce à des investissements de 136,1 millions de dollars, l'APECA a soutenu 966 projets visant à créer des collectivités diversifiées et inclusives. Chaque dollar approuvé par l'APECA pour des projets communautaires a permis d'obtenir 0,88 \$ en 2023-2024 malgré des situations difficiles, dont le rétablissement de la COVID-19, les phénomènes climatiques et une demande de financement élevée.
- L'APECA a versé 14,1 millions de dollars au réseau des CBDC pour le [Programme de développement des collectivités](#) afin de soutenir la création et l'expansion des petites entreprises des collectivités rurales du Canada atlantique.
- L'APECA continue d'accorder la priorité à la diversification de l'économie, comme en témoigne le pourcentage d'emplois professionnels, scientifiques et technologiques dans la région. Ces emplois représentaient 33,2 % de l'ensemble des emplois de l'économie du Canada atlantique en 2023.
- Le nombre de PME appartenant à des membres de groupes sous-représentés a diminué dans l'ensemble du Canada atlantique entre 2017 et 2020. Toutefois, les clients de l'APECA provenant

de groupes sous-représentés ont continué à afficher un rendement solide. Entre 2016 et 2020¹⁹ :

- les PME appartenant à des jeunes ayant reçu un soutien de l'APECA ont connu une plus forte croissance de l'emploi, des paies, des ventes et de la productivité du travail que celles appartenant à d'autres groupes d'âge;
- les PME appartenant à des immigrants ayant reçu un soutien de l'APECA ont obtenu de meilleurs résultats en matière de croissance de l'emploi, de paies, de ventes et de productivité du travail que les clients de l'APECA nés au Canada.
- L'APECA a continué à jouer son rôle de pionnier en soutenant des partenaires fédéraux et provinciaux et en tirant profit d'initiatives comme le [Programme d'immigration au Canada atlantique](#) afin de remédier aux pénuries de main-d'œuvre et de compétences que connaissent les PME. De plus, l'APECA a aidé à accroître la capacité de la région à attirer des talents internationaux et à garder les nouveaux arrivants ici en les aidant davantage dans leurs démarches d'établissement. De plus, elle a déployé des efforts pour aider les entrepreneurs immigrants, y compris dans les régions rurales, à diriger des entreprises prospères et à s'intégrer dans l'économie. En 2023, l'immigration internationale a amené 32 360 nouveaux arrivants qualifiés à la région de l'Atlantique²⁰.
- L'APECA a aidé les PME à développer leur capacité de main-d'œuvre et leurs compétences dans des secteurs en évolution. Elle a aussi amélioré les possibilités de main-d'œuvre pour les groupes sous-représentés et a aidé à l'attraction et au maintien en poste de la main-d'œuvre.
- L'APECA a fait la promotion de la diversité et de l'inclusion afin d'améliorer la compétitivité des PME en soutenant les entrepreneurs sous-représentés et en remédiant aux lacunes de l'écosystème afin de les aider à faire grandir leur entreprise et à saisir de nouvelles occasions. Parmi les groupes sous-représentés que l'APECA a soutenus, on compte les femmes, les Autochtones, les membres de communautés de langue officielle en situation minoritaire, les Canadiens noirs, les communautés racisées, les nouveaux immigrants, les minorités visibles, les jeunes et les personnes en situation de handicap.
- L'APECA a cherché à rejoindre un plus grand nombre d'entreprises autochtones en soutenant les efforts axés sur le renforcement des capacités et l'amélioration des connaissances et de la sensibilisation en réunissant des partenaires et des intervenants fédéraux, provinciaux et communautaires au moyen d'une participation commune à d'importants comités, initiatives et communautés d'intérêts. En 2023-2024, l'APECA a investi un total de 16,3 millions de dollars dans 110 projets autochtones de développement économique.
- L'APECA a continué à mettre en œuvre le Fonds de rétablissement de l'ouragan Fiona afin d'aider les collectivités, les organisations et les entreprises qui avaient épuisé toutes les autres sources de soutien financier et qui avaient un besoin immédiat ou qui avaient subi des pertes

¹⁹ Source : Statistique Canada, Sondage sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises, avec les calculs de l'APECA.

²⁰ Les données sur la population sont tirées de Statistique Canada, tableaux 17-10-0009-01 et 17-10-0020-01. Les données sur les résidents permanents sont tirées d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Elles comprennent les calculs de l'APECA.

quantifiables ou des dégâts causés directement par l'ouragan Fiona. En 2023-2024, l'APECA a investi 68,3 millions de dollars dans 155 projets.

- On offrait aussi aux collectivités visées par l'élimination progressive de la production d'électricité à partir du charbon un appui local et régional en vue de la diversification de l'économie par l'intermédiaire du Fonds d'infrastructure de l'ICTC. Un examen des programmes de l'ICTC et du Fonds d'infrastructure de l'ICTC a révélé que, grâce à sa présence locale, à sa connaissance approfondie de l'économie locale et à ses relations avec les intervenants, l'APECA effectue des investissements ciblés dans le cadre de l'ICTC et de son fonds d'infrastructure qui répondent aux besoins particuliers des collectivités concernées pour qu'elles diversifient leurs économies et abandonnent progressivement la production d'électricité à partir du charbon.

Soutien à l'action de l'APECA : histoires de réussite	
La Ville de Stratford à l'Île-du-Prince-Édouard construit le Stratford Waterfront Gathering and Event Space, un espace d'événements multifonctionnel avec des allées piétonnières et un lieu de spectacle doté d'une infrastructure d'électricité et d'éclairage. Le projet met l'accent sur la culture, l'art et le patrimoine de la ville tout en soutenant de nouveaux programmes et de l'inclusion sociale.	L'entreprise du Nouveau-Brunswick Innovation sociale de la région de Fredericton [en anglais seulement], favorise l'emploi local de professionnels immigrants spécialisés dans le domaine des TI en les embauchant et en offrant des services de soutien des TI en sous-traitance à des employeurs locaux. Cette expérience, qui constitue souvent la première expérience de travail canadienne dans le domaine de compétence du nouvel arrivant, mène à des réseaux professionnels plus solides et à des débouchés professionnels à temps plein, ce qui augmente le bassin de main-d'œuvre.
À Terre-Neuve-et-Labrador, l' Innu Nation a préparé un rapport de préconception et achèvera l'élaboration de la conception du centre culturel Innu du Labrador qui sera situé à Sheshatshiu. Ce centre culturel sera un élément essentiel de l'infrastructure communautaire et servira à protéger, à conserver et à promouvoir l'histoire, les coutumes, les connaissances et la culture de la nation Innu du Labrador tout en maximisant les occasions touristiques.	L'organisation de la Nouvelle-Écosse Pictou County Partnership [en anglais seulement], a reconnu qu'une méconnaissance empêchait un grand nombre d'employeurs locaux d'utiliser des programmes d'immigration afin de pallier les pénuries de main-d'œuvre. Avec l'appui de l'APECA, elle a lancé un programme ciblé de sensibilisation du public afin d'aider les employeurs avec les processus de demande d'immigration.

Principaux risques

L'APECA a dû composer avec deux grands risques pour réaliser son mandat. Le premier risque concernait la possibilité que les programmes de développement économique de l'APECA soient touchés par des facteurs externes ayant une incidence sur la croissance économique comme les répercussions de la COVID-19 et les phénomènes climatiques. Le deuxième risque se rapportait à la capacité des intervenants de l'APECA (autres gouvernements, partenaires, collectivités et clients) pour ce qui est de définir, d'élaborer et de réussir la mise en œuvre de projets stratégiques. Cela a été particulièrement vrai lors de l'élimination progressive des programmes temporaires en lien avec la COVID-19 et l'ouragan Fiona ainsi que dans le cas des conséquences économiques inégales entre les différents secteurs.

L’APECA a profité de la flexibilité de ses programmes, a fait la promotion du Canada atlantique dans plusieurs domaines, dont des tables fédérales et régionales, et a travaillé avec des partenaires afin d’échanger des pratiques exemplaires et des renseignements utiles. Elle a appuyé l’analyse portant sur des questions économiques régionales et a collaboré avec des intervenants pour renforcer la capacité des clients et des collectivités à cibler les principales priorités fédérales.

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

[Tableau 2 : Aperçu des ressources exigées pour le développement économique au Canada atlantique](#)

Le tableau 2 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des ETP requis pour atteindre ces résultats.

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	362 794 782 \$	447 178 438 \$
Équivalents temps plein	387	371

Les renseignements complets sur les [ressources financières](#) et les [ressources humaines](#) liés au répertoire des programmes de l’APECA sont accessibles dans l’InfoBase du GC.

Priorités pangouvernementales connexes

[Analyse comparative entre les sexes Plus](#)

Les investissements de l’APECA traduisent l’engagement du gouvernement du Canada à favoriser une économie plus inclusive et un avenir meilleur pour tous les Canadiens et Canadiennes en cette période de relance économique à la suite de la pandémie. En 2023-2024, pour l’ensemble de ses programmes et initiatives, l’APECA a dépensé 62,9 millions de dollars pour 520 projets qui appuyaient les objectifs de l’analyse comparative entre les sexes Plus ou des entrepreneurs des groupes sous-représentés. Ce montant comprend le soutien aux clients de l’APECA appartenant aux groupes suivants : 24,4 millions de dollars pour les femmes, 18,9 millions de dollars pour les peuples autochtones, 13,8 millions de dollars pour les membres des communautés de langue officielle en situation minoritaire, 4,3 millions de dollars pour les Noirs, les personnes racisées et les minorités visibles, 3,5 millions de dollars pour les personnes en situation de handicap, 3,4 millions de dollars pour les nouveaux immigrants et 3,8 millions de dollars pour les jeunes. Outre ces groupes, l’APECA reconnaît que le lieu de résidence d’une personne peut être un obstacle pour accéder à l’aide gouvernementale. Par conséquent, l’APECA a fourni une part importante, soit près de 50 %, de son soutien aux collectivités rurales et côtières, ce qui représente 179,5 millions de dollars de dépenses pour plus de 1 261 projets.

[Programme de développement durable à l’horizon 2030 et objectifs de développement durable des Nations Unies](#)

Les activités et les initiatives de l’APECA, au titre de sa responsabilité principale d’appuyer le développement économique du Canada atlantique, ont fait progresser des objectifs liés à plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies comme le décrit la [Stratégie fédérale de développement durable 2022-2026](#). Elles comprennent notamment :

- ODD 7 – Énergie propre à un coût abordable : Faire progresser le développement et le déploiement d’une énergie propre et renouvelable. Cela comprenait de faire progresser les projets prioritaires de transport d’énergie et d’appuyer les sources d’énergie et les technologies propres nouvelles et en cours d’élaboration. Par exemple, l’APECA a versé des financements stratégiques dans les technologies propres en émergence dans l’ensemble du Canada

atlantique, comme les piles, les chaînes d’approvisionnement en éolienne et l’hydrogène vert, afin de faire progresser l’électrification.

- ODD 8 – Travail décent et croissance économique : Soutenir les travailleurs, les entreprises et les collectivités durant leur transition vers une économie plus verte et plus inclusive au moyen du développement et de la diversification de l’économie, d’investissements dans les compétences et la formation et au moyen d’aide à l’élaboration et à la croissance de projets. Cela comprenait le soutien des efforts visant à écologiser les chaînes d’approvisionnement ainsi qu’à décarboner et à électrifier les opérations des commerces et des secteurs afin qu’elles demeurent concurrentielles au Canada et dans le monde. Les activités ont contribué au Plan pour des emplois durables (plan provisoire) au Canada atlantique du gouvernement du Canada, notamment en soutenant l’élimination progressive de la production d’électricité à partir de charbon, par l’intermédiaire de l’ICTC et de son fonds d’infrastructure. En 2023-2024, l’APECA a investi un total de 57,4 millions de dollars dans plus de 230 projets prioritaires de croissance propre.
- ODD 10 – Inégalités réduites : Soutenir la [mise en œuvre de la Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](#) en adoptant une perspective d’inclusion en ce qui concerne l’exécution de programmes et en encourageant l’inclusion au sein de l’APECA au moyen de l’inclusion d’une plus grande représentation des employés autochtones dans ses effectifs et en créant un réseau mené par les employés autochtones.
- ODD 12 – Consommation et production durables : L’APECA a diminué les déchets destinés au dépotoir au moyen de dons et de revente d’objets (presque 400 articles ont été donnés au programme [Ordinateurs pour les écoles et plus](#)), et a prolongé la durée de vie utile de son mobilier en surplus en donnant 11 % de ses meubles et en en vendant 74 % sur GCSurplus.
- ODD 13 – Lutte contre les changements climatiques : Adoption de mesures de lutte contre les changements climatiques et leurs conséquences en encourageant des pratiques qui font la promotion du développement durable dans ses opérations internes et dans ses activités de gestion de projet.

Pour plus de renseignements sur les contributions de l’APECA au plan fédéral de mise en œuvre du Canada du Programme de développement durable à l’horizon 2030 et sur la Stratégie fédérale de développement durable, consultez la [Stratégie ministérielle de développement durable](#) de l’APECA.

Innovation

En 2023-2024, l’APECA a poursuivi des innovations hautement efficaces et a fait d’elles une partie intégrante de ses activités. En voici quelques exemples :

- L’APECA a travaillé avec des partenaires afin d’explorer des moyens novateurs de faire grandir les PME du Canada atlantique au moyen du commerce et des investissements. Afin d’augmenter la capacité de l’APECA à surveiller les résultats de manière continue et de mieux appuyer les clients, on a créé des tableaux de bord en temps réel ainsi qu’un site externe pour que les partenaires puissent accéder aux filières des transactions envisagées, aux lignes directrices et à d’autres documents importants. De plus, le processus de collecte des données des sondages auxquels ont répondu des clients de PME ayant participé à des missions commerciales a été automatisé, et les données peuvent être extraites d’une base de données. En apportant ces améliorations, l’APECA est en mesure de mieux se concentrer sur les clients et dispose des renseignements nécessaires pour leur permettre de croître.

- L'APECA a élaboré une approche intégrée à la modernisation de l'exécution des programmes afin d'améliorer davantage les services à la clientèle et de diminuer la charge de travail. Cette approche axée sur les clients aide à répondre aux attentes changeantes des clients et à accélérer l'adoption des innovations internes.
- Dans sa quête continue d'amélioration du service à la clientèle et de la diminution de la charge de travail, l'APECA a adopté un nouveau formulaire de débit préautorisé (DPA). Une fois que les clients ont rempli ce formulaire, ils n'ont qu'à confirmer leurs renseignements existants de DPA pour les projets ultérieurs plutôt que de remplir un formulaire pour chaque projet.
- L'initiative interne de campagne à 92 % encourage davantage de clients à utiliser l'outil en ligne APECA en direct afin de présenter des demandes de paiement. Cette campagne simplifie le service à la clientèle, ce qui mène à un traitement des demandes plus rapide et plus efficace ainsi qu'à un changement de culture vers une préférence pour APECA en direct pour les transactions principales des clients. Selon les premiers résultats, on constate notamment une augmentation de 4 % du nombre de demandes présentées sur APECA en direct par rapport à l'année précédente et les demandes en ligne sont traitées, en moyenne, deux jours plus rapidement.

Répertoire des programmes

Le développement économique au Canada atlantique est appuyé par les programmes suivants :

- Collectivités inclusives
- Collectivités diversifiées
- Recherche-développement et commercialisation
- Écosystèmes d'innovation
- Croissance des entreprises
- Commerce et investissement
- Recherche stratégique et mobilisation

Des renseignements supplémentaires sur le répertoire des programmes pour le développement économique au Canada atlantique se trouvent sur la [page de résultats de l'Infobase du GC](#).

Services internes

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Progrès à l'égard des résultats](#)
- [Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus](#)
- [Marchés attribués à des entreprises autochtones](#)

Description

Les Services internes sont les services fournis au sein d'un ministère afin qu'il puisse respecter ses obligations et exécuter ses programmes. Les dix catégories de Services internes sont les suivantes :

- services de gestion et de surveillance;
- services de communication;
- services juridiques;

- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion des finances;
- services de gestion de l'information;
- services des technologies de l'information;
- services de gestion des biens immobiliers;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion des acquisitions.

Progrès à l'égard des résultats

La présente section décrit les mesures prises par l'Agence pour atteindre les résultats et les cibles en ce qui a trait aux Services internes.

L'APECA a continué d'appuyer l'orientation du gouvernement du Canada concernant la présence prescrite au lieu de travail en veillant à ce que le personnel de l'APECA ait accès à un lieu de travail sécuritaire. L'APECA s'est aussi concentrée sur la mise en œuvre de stratégies novatrices et délibérées de recrutement et de maintien en poste d'une main-d'œuvre diversifiée, mobilisée et outillée en soutenant des activités et des initiatives qui cadrent avec l'[appel à l'action du greffier](#) et d'autres priorités pangouvernementales.

Plus précisément, les Services internes se sont engagés dans les activités suivantes à l'appui de l'APECA en 2023-2024 :

- Ils ont donné suite aux orientations à suivre concernant l'appel à l'action grâce au travail du Bureau pour l'équité, l'inclusion et la lutte contre le racisme en mettant en œuvre la première année du *Plan d'action 2023-2026 de l'APECA sur l'équité, l'inclusion et la lutte contre le racisme*, qui contient des objectifs de recrutement, de maintien en poste et de perfectionnement professionnel pour les groupes en quête d'équité.
- Ils ont mis en œuvre la deuxième année du Plan d'action 2022-2024 sur le mieux-être qui renforce la sensibilisation aux 13 facteurs psychosociaux et ils ont continué à accorder la priorité aux outils du programme de prévention du harcèlement et de la violence et de les mettre à jour, ce qui comprenait la réorganisation du Programme de prévention des risques.
- Ils ont assuré la mise en œuvre de la *Loi sur les langues officielles* modernisée et la conformité aux nouveaux règlements sur les langues officielles. Ils ont centralisé les activités de gouvernance et de coordination de la formation linguistique afin de veiller au respect des nouveaux règlements visant les langues officielles et de mieux répondre aux besoins des employés appartenant à des groupes en quête d'équité afin qu'ils puissent avoir accès à une formation linguistique plus tôt dans leur carrière.
- Ils ont continué à répondre à la stratégie pangouvernementale « Rien sans nous » en mettant en œuvre le plan triennal d'accessibilité de l'Agence pour créer un milieu de travail et des services inclusifs et exempts d'obstacles pour les employés.
- De plus, en tant qu'organisme officiel d'adoption de passeports, l'APECA a fortement soutenu la mise en œuvre du [Passeport pour l'accessibilité](#) en faisant la promotion de cette initiative au cours de la [Semaine nationale de l'accessibilité](#) et en veillant à ce que la direction soit pleinement au courant de ses obligations en matière d'adaptation.

- Ils ont continué à mettre l'accent sur la reconnaissance, le recrutement, le perfectionnement et le maintien en poste de talents diversifiés à tous les niveaux en approuvant le programme de gestion des talents de l'APECA nommé *Bâtir et soutenir les leaders*, qui prévoit le perfectionnement inclusif en leadership des dirigeants à tous les niveaux et met l'accent sur les besoins des employés en quête d'équité en élaborant et en promouvant des cartes d'apprentissage de formation en leadership et en mettant en œuvre de nouveaux systèmes d'apprentissage et de gestion de carrière qui renforceront le soutien au développement ciblé du leadership et à la gestion des talents.
- Ils ont continué à moderniser les activités de programme, ce qui a mené à la troisième mise à jour importante du système de gestion des programmes de subventions et de contributions de l'APECA et à la création d'un cadre de gouvernance de la modernisation de l'exécution des programmes.
- Ils ont continué à mettre en œuvre des initiatives de gestion de l'information et de technologie de l'information à l'appui du programme Ambition numérique du gouvernement du Canada afin de faire progresser la prestation des services numériques et la cybersécurité.
- Ils ont renforcé le régime d'approvisionnement de l'APECA par la création de comités d'étude des processus de passation de marchés et par l'intégration de facteurs à considérer en matière de performance environnementale aux processus d'approvisionnement.
- Ils ont mis l'APECA dans une position favorable pour respecter ses engagements en ce qui concerne l'objectif de véhicules à émission zéro (VEZ) d'ici l'exercice 2030-2031, conformément à la [Stratégie pour un gouvernement vert](#) en élaborant un plan propre à l'APECA en matière de VEZ.

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Tableau 3 : Ressources nécessaires cette année pour obtenir les résultats des Services internes

Le tableau 3 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des ETP requis pour atteindre ces résultats.

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	27 434 430 \$	31 252 148 \$
Équivalents temps plein	197	199

Des [renseignements exhaustifs sur les ressources financières et les ressources humaines](#) liées au répertoire des programmes de l'APECA se trouvent dans l'InfoBase du GC.

Marchés attribués à des entreprises autochtones

Les ministères du gouvernement du Canada doivent atteindre l'objectif visant à attribuer chaque année au moins 5 % de la valeur totale des marchés à des entreprises autochtones. Cet engagement doit être entièrement mis en œuvre d'ici la fin de 2024-2025.

Résultats de l'APECA pour 2023-2024

Tableau 4 : Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones¹

Comme il est indiqué dans le tableau 4, l'APECA a attribué 27,8 % de la valeur totale de tous ses marchés à des entreprises autochtones au cours de l'exercice.

Indicateurs de rendement liés à l'attribution de marchés	Résultats 2023-2024
Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones ² (A)	950 548 \$
Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones et non autochtones (B)	3 414 169 \$
Valeur des exceptions approuvées par l'administrateur général (C)	0 \$
Pourcentage de marchés attribués à des entreprises autochtones $[A / (B - C) \times 100]$	27,8 %
<p>¹ Afin de mesurer le rendement par rapport à la cible minimale de 5 % pour l'exercice financier 2023-2024, les données de ce tableau s'appuient sur la façon dont le ministère des Services aux Autochtones définit les « entreprises autochtones », c'est-à-dire les entreprises dont le propriétaire-exploitant est un Aîné, un conseil de bande ou un conseil tribal; inscrites au Répertoire des entreprises autochtones; ou inscrites à une liste d'entreprises bénéficiaires d'un traité moderne. ²Ce chiffre comprend les modifications de marchés conclus avec des entreprises autochtones et les marchés conclus avec des entreprises autochtones au moyen de cartes d'achat de plus de 10 000 \$ et peut comprendre des contrats de sous-traitance conclus avec des entreprises autochtones.</p>	

L'APECA faisait partie de la cohorte de ministères et d'organismes de la phase 2 dont le mandat était de respecter cette cible minimale au cours de l'exercice financier 2023-2024 et par la suite.

L'APECA collabore avec Services aux Autochtones Canada, Soutien en approvisionnement Canada ainsi que des partenaires autochtones clés de toutes les provinces du Canada atlantique à titre de membre du Comité pour le renforcement des capacités des entreprises autochtones de la région de l'Atlantique. Ce comité supervise la planification, l'élaboration conjointe et la mise en œuvre d'une stratégie de développement des entreprises autochtones de la région de l'Atlantique afin de faciliter l'accès à l'approvisionnement fédéral pour les entreprises autochtones. Cet effort collaboratif fournit un mécanisme pour faire participer les personnes et les entreprises autochtones de la région de l'Atlantique afin d'accroître les occasions d'approvisionnement fédéral et de renforcer la capacité des entreprises autochtones.

Dans son plan ministériel 2024-2025, l'APECA prévoyait que, avant la fin de 2023-2024, elle attribuerait 5 % de la valeur totale de ses marchés à des entreprises autochtones. Elle a dépassé la cible de 5 % de la valeur de ses activités d'approvisionnement et entreprendra tous les efforts possibles pour continuer à faire de même.

Dépenses et ressources humaines

Dans la présente section

- [Dépenses](#)
- [Financement](#)
- [Faits saillants des états financiers](#)
- [Ressources humaines](#)

Dépenses

Cette section présente un aperçu des dépenses prévues et réelles de l'Agence de 2021-2022 à 2026-2027.

Sommaire du rendement budgétaire

Tableau 5 : Dépenses réelles de trois exercices pour les responsabilités essentielles et les Services internes (en dollars)

Le tableau 5 indique la somme d'argent dépensée par l'APECA au cours des trois derniers exercices pour s'acquitter de ses responsabilités essentielles et assurer la prestation des Services internes.

Responsabilités essentielles et Services internes	Budget principal des dépenses 2023-2024	Autorisations totales pouvant être utilisées pour 2023-2024	Dépenses réelles de trois exercices (autorisations utilisées)
Développement économique au Canada atlantique	362 794 782 \$	493 474 648 \$	<ul style="list-style-type: none">• 2021-2022 : 414 266 127 \$• 2022-2023 : 402 753 191 \$• 2023-2024 : 447 178 438 \$
Services internes	27 434 430 \$	33 177 170 \$	<ul style="list-style-type: none">• 2021-2022 : 29 224 086 \$• 2022-2023 : 30 372 837 \$• 2023-2024 : 31 252 148 \$
Total	390 229 212 \$	526 651 818 \$	<ul style="list-style-type: none">• 2021-2022 : 443 490 213 \$• 2022-2023 : 433 126 028 \$• 2023-2024 : 478 430 586 \$

Analyse des dépenses des trois derniers exercices

Pour 2023-2024, les dépenses prévues de 390,2 millions de dollars ont augmenté de 136,5 millions de dollars, ce qui donne un total d'autorisations budgétaires disponibles de 526,7 millions de dollars. Cela était attribuable aux autorisations supplémentaires suivantes reçues au cours de l'exercice :

- 104,7 millions de dollars de financement temporaire annoncés en octobre 2022 par le premier ministre en lien avec le Fonds de rétablissement de l'ouragan Fiona;
- 11,0 millions de dollars en financement temporaire pour le projet BioAccelerator;
- 5,8 millions de dollars en financement temporaire annoncés dans le budget de 2023 liés au renouvellement du financement pour le Programme de croissance économique régionale par l'innovation;

- 5,1 millions de dollars liés aux allocations de rémunération découlant de la révision des conventions collectives;
- 4,6 millions de dollars en financement temporaire appuyant le Forum d’Halifax sur la sécurité internationale (l’APECA continue d’exercer son rôle d’organisme organisateur, grâce à des fonds transférés du ministère de la Défense nationale pour l’initiative annuelle);
- 3,3 millions de dollars liés au report du budget de fonctionnement de 2022-2023;
- 2,0 millions de dollars en financement temporaire annoncés dans le budget de 2023 liés au Programme pour la croissance du tourisme.

Sur les autorisations totales de 526,7 millions de dollars en 2023-2024, les dépenses réelles se sont chiffrées à 478,4 millions de dollars. Cela s’est traduit par un excédent de 48,3 millions de dollars. De ce montant, 3,4 millions de dollars ont été reportés dans le cadre du budget de fonctionnement de l’APECA, 26,0 millions de dollars ont été reportés à l’exercice suivant pour le Fonds de rétablissement de l’ouragan Fiona, et le solde restant est inutilisé. Du montant inutilisé, 9,8 millions de dollars sont le résultat des retards dans le projet BioAccelerator, pour lequel un report de fonds aux prochains exercices sera demandé.

Plus de renseignements financiers des exercices précédents sont disponibles dans la [section Finances de l’InfoBase du GC](#).

Tableau 6 : Dépenses prévues au cours des trois prochains exercices pour les responsabilités essentielles et les Services internes (en dollars)

Le tableau 6 indique la somme d’argent que l’APECA prévoit dépenser au cours des trois prochains exercices pour s’acquitter de ses responsabilités essentielles et assurer la prestation des Services internes.

Responsabilités essentielles et Services internes	Dépenses prévues 2024-2025	Dépenses prévues 2025-2026	Dépenses prévues 2026-2027
Développement économique au Canada atlantique	357 057 686 \$	313 056 667 \$	221 582 508 \$
Services internes	28 585 667 \$	28 548 283 \$	28 406 182 \$
Total	385 643 353 \$	341 604 950 \$	249 988 690 \$

Analyse des dépenses des trois prochains exercices

Pour 2025-2026, les dépenses prévues s’élèvent à 341,6 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 44,0 millions de dollars par rapport aux 385,6 millions de dollars prévus dans le Budget principal des dépenses de 2024-2025 en raison de ce qui suit.

- Une diminution totale de 46,3 millions de dollars attribuable à :
 - l’absence de :
 - 31,0 millions de dollars liés à un report de fonds de l’exercice financier 2023-2024 à l’exercice financier 2024-2025,
 - 4,6 millions de dollars en financement temporaire appuyant le Forum d’Halifax sur la sécurité internationale de 2024;

- la conclusion de :
 - 9,0 millions de dollars en financement temporaire annoncés dans le budget de 2019 pour le Fonds d'infrastructure de l'Initiative canadienne de transition pour l'industrie du charbon,
 - 1,2 million de dollars en financement temporaire annoncés dans le budget de 2021 pour le Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires;
- une réduction de 0,5 million de dollars annoncée dans le budget de 2023 pour l'initiative Recentrer les dépenses gouvernementales pour répondre aux besoins des Canadiennes et des Canadiens.
- Cette diminution est contrebalancée par une augmentation totale de 2,3 millions de dollars qui s'explique comme suit :
 - 1,6 million de dollars en financement temporaire pour le projet BioAccelerator;
 - 0,7 million de dollars en rajustements divers.

Pour 2026-2027, les dépenses prévues s'élèvent à 250,0 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 91,6 millions de dollars par rapport aux 341,6 millions de dollars en dépenses prévues pour 2025-2026 en raison de ce qui suit.

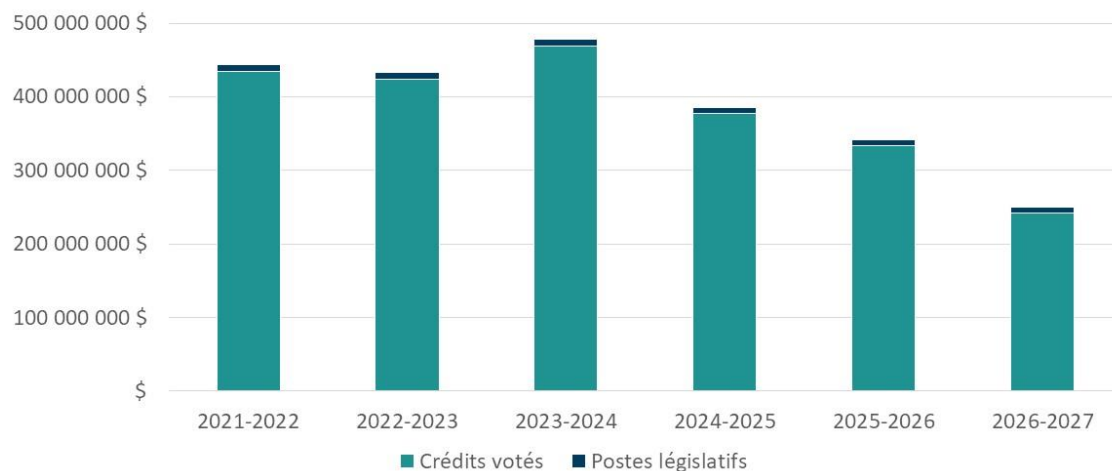
- Une diminution totale de 91,8 millions de dollars attribuable aux diminutions de :
 - 76,5 millions de dollars attribuables à la conclusion du financement temporaire en remplacement du mécanisme de recyclage des remboursements des agences de développement régional;
 - 10,3 millions de dollars attribuables à la conclusion du financement temporaire lié au projet BioAccelerator;
 - 4,3 millions de dollars attribuables à la conclusion du financement temporaire annoncé dans le budget de 2023 relativement au Programme pour la croissance du tourisme;
 - 0,7 million de dollars attribuables à une réduction annoncée dans le budget de 2023 relativement à l'initiative Recentrer les dépenses gouvernementales pour répondre aux besoins des Canadiennes et des Canadiens.
- Cette diminution est contrebalancée par une augmentation totale de 0,2 million de dollars attribuable à divers ajustements.

Plus de [renseignements financiers des exercices précédents](#) sont disponibles dans la section Finances de l'InfoBase du GC.

Financement

Cette section présente un aperçu du financement voté et législatif de l'Agence par rapport à ses responsabilités essentielles et à ses Services internes. Pour en savoir plus sur les autorisations de financement, consulter les [budgets et dépenses du gouvernement du Canada](#).

Graphique 1 : Financement approuvé (législatif et voté) pour une période de six exercices
Le graphique 1 résume le financement voté et législatif de l'Agence pour la période de 2021-2022 à 2026-2027.



Exercice	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Postes législatifs	8 838 758 \$	9 266 243 \$	9 479 725 \$	8 557 714 \$	8 509 044 \$	8 455 416 \$
Crédits votés	434 651 455 \$	423 859 785 \$	468 952 861 \$	377 085 639 \$	333 095 906 \$	241 543 274 \$
Total	443 490 213 \$	433 126 028 \$	478 430 586 \$	385 643 353 \$	341 604 950 \$	249 988 690 \$

Description du graphique 1

Exercice financier	Total	Crédits votés	Crédits législatifs
2021-2022	443 490 213 \$	434 651 455 \$	8 838 758 \$
2022-2023	433 126 028 \$	423 859 785 \$	9 266 243 \$
2023-2024	478 430 586 \$	468 950 861 \$	9 479 725 \$
2024-2025	385 643 353 \$	377 085 639 \$	8 557 714 \$
2025-2026	341 604 950 \$	333 095 906 \$	8 509 044 \$
2027-2028	249 988 690 \$	241 543 274 \$	8 445 416 \$

Explication du graphique 1

Dépenses réelles : 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024. Dépenses prévues : 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027.

Les dépenses prévues pour 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027 n'incluent pas les montants découlant du budget de 2024.

En outre, bien qu'on ait demandé à l'APECA de fournir des options dans le cadre du budget de 2026 pour remplacer son mécanisme de recyclage des remboursements, qui a été éliminé progressivement à la suite d'une décision prise dans le budget de 2023, aucun montant prévu n'a été compris dans les dépenses prévues de 2026-2027 ni par la suite.

[Analyse du financement législatif et voté pour une période de six exercices](#)

En 2023-2024, les dépenses de l'APECA étaient supérieures de 45,3 millions de dollars à celles de l'exercice précédent, principalement en raison des changements suivants apportés aux autorisations.

- Une augmentation totale de 135,3 millions de dollars qui s'explique comme suit :
 - 78,7 millions de dollars de financement temporaire annoncés en octobre 2022 par le premier ministre en lien avec le Fonds de rétablissement de l'ouragan Fiona;
 - 31,5 millions de dollars provenant du mécanisme de recyclage des remboursements de l'APECA (c.-à-d. les montants perçus disponibles pour être réinvestis dans la région);
 - 11,0 millions de dollars en financement temporaire pour le projet BioAccelerator;
 - 5,8 millions de dollars en financement temporaire annoncé dans le budget de 2023 liés au renouvellement du financement pour le Programme de croissance économique régionale par l'innovation;
 - 3,8 millions de dollars liés aux allocations de rémunération découlant de la révision des conventions collectives;
 - 2,0 millions de dollars en financement temporaire annoncés dans le budget de 2023 liés au Programme pour la croissance du tourisme;
 - 2,0 millions de dollars en financement temporaire (découlant d'un transfert de fonds du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire) pour soutenir l'établissement d'un projet de transformation secondaire du lait à Terre-Neuve-et-Labrador;
 - divers rajustements en raison de variations survenues dans le cours normal des activités.
- Cette augmentation est compensée par une diminution totale de 70,3 millions de dollars attribuable aux diminutions suivantes :
 - 31,4 millions de dollars découlant de la conclusion du financement temporaire annoncé dans le budget de 2021 lié au Fonds pour l'emploi et la croissance;
 - 20,7 millions de dollars découlant de la conclusion du financement temporaire annoncé dans le budget de 2021 lié au Fonds d'aide au tourisme;
 - 9,3 millions de dollars découlant de la conclusion du financement temporaire annoncé dans le budget de 2018 pour soutenir les mesures du Programme CERI;
 - 4,8 millions de dollars liés à un report de fonds en raison de retards dans l'exécution de projets ou la passation de marchés;
 - 4,1 millions de dollars découlant de la conclusion du financement temporaire annoncé dans le budget de 2021 lié au Fonds canadien de revitalisation des communautés.

De plus, 19,7 millions de dollars des autorisations approuvées n'ont pas été dépensés par rapport à l'exercice précédent, notamment :

- 9,8 millions de dollars en raison des retards dans le projet BioAccelerator, pour lequel un report de fonds aux prochains exercices sera demandé;
- 5,1 millions de dollars liés aux contributions des initiatives temporaires;

- 4,2 millions de dollars liés aux dépenses de fonctionnement;
- 0,6 million de dollars attribuables à une réduction annoncée dans le budget de 2023 relativement à l'initiative Recentrer les dépenses gouvernementales pour répondre aux besoins des Canadiennes et des Canadiens.

La diminution des dépenses prévues pour les années à venir, décrite dans la description du tableau 6, est principalement attribuable à la fin du financement temporaire reçu, tel que celui lié à la pandémie de COVID-19 ainsi qu'au remplacement du mécanisme de recyclage actuel prévu en 2026-2027 et par la suite dans le cadre du budget de 2026.

Pour en savoir plus sur les dépenses votées et législatives de l'APECA, consultez les [Comptes publics du Canada](#).

Faits saillants des états financiers

Les [états financiers complets](#) de l'APECA (audités ou non) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 sont publiés en ligne.

Tableau 7 : État condensé des résultats (audité ou non) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 (en dollars)

Le tableau 7 résume les dépenses et les revenus pour 2023-2024 qui affectent le coût de fonctionnement avant le financement du gouvernement et les transferts.

Renseignements financiers	Résultats réels 2023-2024	Résultats prévus 2023-2024	Différence (réels moins prévus)
Total des charges	335 455 964 \$	395 968 826 \$	(60 512 862) \$
Total des revenus	39 861 \$	26 294 \$	13 567 \$
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	335 416 103 \$	395 942 532 \$	(60 526 429) \$

Les renseignements relatifs aux résultats prévus pour 2023-2024 sont fournis dans l'[État des résultats prospectifs et notes 2023-2024](#) de l'APECA.

Tableau 8 : Dépenses et revenus réels et coût de fonctionnement net pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 (en dollars)

Le tableau 8 résume les dépenses et les revenus réels affectant le coût de fonctionnement avant le financement du gouvernement et les transferts.

Renseignements financiers	Résultats réels 2023-2024	Résultats réels de 2022-2023	Différence (2023-2024 moins 2022-2023)
Total des charges	335 455 964 \$	312 763 490 \$	22 692 474 \$
Total des revenus	39 861 \$	49 489 \$	(9 628) \$

Renseignements financiers	Résultats réels 2023-2024	Résultats réels de 2022-2023	Différence (2023-2024 moins 2022-2023)
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	335 416 103 \$	312 714 001 \$	22 702 102 \$

Tableau 9 : État condensé de la situation financière (auditée ou non) en date du 31 mars 2024 (en dollars)
Le tableau 9 fournit un aperçu des passifs (ce qu'elle doit) et des actifs (ce qu'elle possède) de l'Agence, qui aident à déterminer la capacité de celle-ci à mettre en œuvre des programmes et des services.

Renseignements financiers	Exercice en cours (2023-2024)	Exercice précédent (2022-2023)	Différence (2023-2024 moins 2022-2023)
Total du passif net	68 914 329 \$	61 033 365 \$	7 880 964 \$
Total des actifs financiers nets	62 305 371 \$	54 346 818 \$	7 958 553 \$
Dette nette du ministère	6 608 958 \$	6 686 547 \$	(77 589) \$
Total des actifs non financiers	6 174 632 \$	5 491 944 \$	682 688 \$
Situation financière nette de l'Agence	(434 326) \$	(1 194 603) \$	760 277 \$

Ressources humaines

La présente section donne un aperçu des ressources humaines réelles et prévues de l'Agence pour la période de 2021-2022 à 2026-2027.

Tableau 10 : Ressources humaines réelles pour les responsabilités essentielles et les Services internes
Le tableau 10 fournit un résumé des ressources humaines, en équivalents temps plein, lesquels sont associés aux responsabilités essentielles et aux Services internes de l'APECA au cours des trois derniers exercices.

Responsabilités essentielles et Services internes	Équivalents temps plein réels 2021-2022	Équivalents temps plein réels 2022-2023	Équivalents temps plein réels 2023-2024
Développement économique au Canada atlantique	394	386	371
Services internes	201	210	199
Total	595	596	570

[Analyse des ressources humaines au cours des trois derniers exercices](#)

Les niveaux de ressources humaines à l'APECA au cours des derniers exercices financiers reflètent les ressources humaines temporaires supplémentaires requises afin d'appuyer les efforts déployés par le gouvernement du Canada et l'APECA pour donner suite de façon efficace aux mesures d'urgence liées à la COVID-19.

Tableau 11 : Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les Services internes

Le tableau 11 présente des renseignements sur les ressources humaines, en équivalents temps plein, pour chaque responsabilité essentielle et les Services internes de l'APECA au cours des trois prochains exercices. Les ressources humaines pour l'exercice en cours sont prévues en fonction des données de l'exercice à ce jour.

Responsabilités essentielles et Services internes	Équivalents temps plein prévus en 2024-2025	Équivalents temps plein prévus en 2025-2026	Équivalents temps plein prévus en 2026-2027
Développement économique au Canada atlantique	378	375	371
Services internes	195	193	191
Total	573	568	562

Analyse des ressources humaines pour les trois prochains exercices

Les niveaux de ressources humaines à l'APECA montrent une diminution du nombre total d'équivalents temps plein de base, ce qui reflète la réduction annoncée dans le budget de 2023 relativement à l'initiative Recentrer les dépenses gouvernementales pour répondre aux besoins des Canadiennes et des Canadiens. La diminution du nombre d'équivalents temps plein se fera par attrition. L'APECA continuera d'atteindre ses résultats en affectant ses ressources humaines de manière à soutenir au mieux ses priorités et ses programmes.

Renseignements ministériels

Profil du ministère

Ministre de tutelle :

L'honorable Gudie Hutchings, C.P., députée

Administratrice générale :

Laura Lee Langley, présidente

Portefeuille ministériel :

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Instrument habilitant :

Partie I de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique* (L.R.C. [1985], ch. 41 [4^e suppl.]), également appelée *Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique*. Prière de consulter le [site Web du ministère de la Justice du Canada](#) pour de plus amples renseignements.

Année de constitution ou de création :

1987

Coordonnées de l'Agence

Adresse postale :

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Case postale 6051

Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 9J8

Numéro de téléphone :

Renseignements généraux : 506-851-2271

Sans frais (Canada et États-Unis) : 1-800-561-7862

Téléimprimeur (ATS) :

7-1-1

Numéro de télécopieur :

Ligne pour les demandes générales : 506-851-7403

Ligne sécurisée : 506-857-1301

Adresse courriel :

acoa.information.apeca@acoa-apeca.gc.ca

Site Web :

<https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique.html>

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le site Web de l'APECA :

- [Renseignements sur les programmes de paiements de transfert](#)
- [Analyse comparative entre les sexes Plus](#)

- [Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes](#)

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#). Ce rapport fournit aussi des renseignements détaillés sur les dépenses fiscales, dont des descriptions, des objectifs, des données historiques et des renvois aux programmes de dépenses fédérales connexes ainsi qu'aux évaluations et aux résultats de l'analyse comparative entre les sexes Plus liés aux dépenses fiscales.

Définitions

analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus) (gender-based analysis plus [GBA Plus])

Outil analytique servant à soutenir l'élaboration de politiques, de programmes et d'autres initiatives inclusifs et adaptés aux besoins et à évaluer leurs répercussions sur divers ensembles de femmes, d'hommes et de personnes de diverses identités de genre. L'ACS Plus est un processus permettant de comprendre qui est touché par l'occasion ou l'enjeu évalué par l'initiative, d'établir comment l'initiative pourrait être adaptée pour répondre aux divers besoins des personnes les plus touchées ainsi que de déterminer et de réduire tout obstacle à l'accès ou au bénéfice de l'initiative. L'ACS Plus est une analyse intersectionnelle qui va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre) pour tenir compte d'autres facteurs, comme l'âge, les handicaps, l'éducation, l'ethnicité, la situation économique, la géographie (y compris la ruralité), la langue, la race, la religion et l'orientation sexuelle.

cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui établit un lien entre les responsabilités essentielles et les résultats ministériels ainsi que les indicateurs de résultat ministériel d'un ministère.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'un ministère, un programme ou une initiative prévoit d'atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital, paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers ainsi que paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, d'investissements et d'avances qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier

les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement au moyen d'une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

entreprise autochtone (Indigenous business)

Organisation qui, aux fins de l'Annexe E – Procédures obligatoires pour les marchés attribués aux entreprises autochtones de la Directive sur la gestion de l'approvisionnement ainsi que de l'engagement du gouvernement du Canada d'attribuer obligatoirement au moins 5 % de la valeur totale des marchés à des entreprises autochtones, correspond à la définition et aux exigences définies dans le [Répertoire des entreprises autochtones](#).

équivalent temps plein (ETP) (full-time equivalent [FTE])

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Pour un poste donné, le nombre d'équivalents temps plein représente le rapport entre le nombre d'heures travaillées par une personne, divisé par le nombre d'heures normales prévues dans sa convention collective.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'un ministère, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Mesure quantitative des progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment un ministère entend respecter ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires au cours d'une période de trois ans. Les plans ministériels sont habituellement présentés au Parlement au printemps.

priorité ministérielle (departmental priority)

Plan ou projet qu'un ministère a choisi de cibler et dont il rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être réalisé en premier pour obtenir les résultats ministériels attendus.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Rapport sur les résultats ministériels 2022-2023, les priorités pangouvernementales correspondent aux thèmes de haut niveau qui décrivent le programme du gouvernement dans le [discours du Trône du 23 novembre 2021](#) : bâtir un présent et un avenir plus sains, faire croître la croissance d'une économie plus résiliente, mener une action climatique audacieuse, travailler plus fort pour rendre les collectivités sécuritaires, défendre la diversité et l'inclusion, avancer plus rapidement sur la voie de la réconciliation et lutter pour un monde plus sûr, plus juste et plus équitable.

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein d'un ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de service.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Rapport qui présente les réalisations réelles d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'un ministère a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que le ministère souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons ont été dégagées.

répertoire des programmes (program Inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes d'un ministère et description de la manière dont les ressources sont organisées pour contribuer aux responsabilités essentielles et aux résultats du ministère.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence attribuable en partie à un ministère, une politique, un programme ou une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'un ministère, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence du ministère.

résultat ministériel (departmental result)

Conséquence ou résultat qu'un ministère cherche à atteindre. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.